



**CAPACITÉ D'ACCUEIL
AUTORISÉE**
221 étudiants

DATE DE RENTRÉE
1er septembre 2026

LIEU
Institut de formation
interhospitalier
Théodore Simon
19 avenue de Maison Blanche
93331 NEUILLY-SUR-
MARNE CEDEX
www.ifits.fr

CONTACT
Secrétariat de la formation :
Tél. : 01 49 44 36 32
Fax : 01 49 44 36 01
r.guimese@ifits.fr

RÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

Certif info : 120650
Formacode : 43448
Code Rome : J1506
Numéro Activité Formation
11 93 04818 93

[RNCP39923 - DE - Infirmier](#)
Certificateur : Ministère de la
santé et de la prévention
Date d'enregistrement :
06/12/2024

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

Région
île de France

Mise à jour : 17/06/2026

Formation infirmière

Conduisant au diplôme d'État d'infirmier

Formation réglementée par l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

La formation se fait par la voie de :

- La formation initiale dont l'apprentissage
- La formation professionnelle continue

Prérequis

- **Être âgé(e) de 17 ans** au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- **Être titulaire du baccalauréat** ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation

Objectifs

Devenir un infirmier professionnel compétent, réflexif, autonome, responsable avec le sens de l'engagement professionnel, et capable de :

- Exercer la profession dans le respect des cadres juridique, éthique et déontologique,
- Répondre aux besoins de santé actuels et émergents de la population,
- Développer une expertise clinique infirmière fondée sur les données probantes et le raisonnement clinique,
- Développer son leadership professionnel infirmier et le travail en équipe en vue d'apporter une contribution active dans la coordination des activités et des soins auprès des personnes,
- Construire une posture professionnelle éthique, réflexive et engagée.

Compétences visées

Selon la Loi du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier :

«L'infirmier exerce son activité, dans le respect du code de déontologie, dans le cadre de son rôle propre ou sur prescription et en coordination avec les autres professionnels de santé.

Dans l'exercice de sa profession, l'infirmier entreprend, réalise, organise et évalue les soins infirmiers. Il effectue des consultations infirmières et pose un diagnostic infirmier. Il prescrit les produits de santé et les examens complémentaires nécessaires à l'exercice de sa profession.»



Il (elle) exerce son activité en équipe pluriprofessionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile, au regard de 5 domaines de compétences incluant des compétences.

Domaines de compétences	Compétences
Domaine A Sciences infirmières et raisonnement clinique	Compétence 1 : Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre Compétence 2 : Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelles et dans le cadre d'une co construction afin de répondre aux problématiques identifiées
Domaine B Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques	Compétence 3 : Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soins adapté à la situation identifiée Compétence 4 : Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers
Domaine C Prévention et promotion de la santé	Compétence 5 : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique Compétence 6 : Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière Compétence 7 : Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
Domaine D Communication, travail en équipe et leadership	Compétence 8 : Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources Compétence 9 : Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluriprofessionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins Compétence 10 : Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques
Domaine E Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie	Compétence 11 : Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités Compétence 12 : Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées Compétence 13 : Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Modalités d'accès à la formation

Formation initiale

Sélection via Parcoursup

Formation professionnelle continue (FPC)

Épreuves de sélection :

- **Épreuve écrite comportant** :
 - une sous-épreuve de rédaction et/ou des réponses à des questions dans les domaines sanitaire, médico-social et social de 30 minutes, notée sur 10
 - une sous-épreuve de calculs simples de 30 minutes, notée sur 10
- **Entretien de 20 minutes** portant sur l'expérience et le projet professionnel du candidat noté sur 20, comprenant une présentation orale du candidat suivie d'un échange avec le jury

Admission :

Le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 20/40.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

<p style="text-align: center;">Programme et durée de la formation</p> <p style="text-align: center; color: red;">Une organisation universitaire et un principe d'alternance cours/stages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 ans (6 semestres) • Le référentiel de formation s'appuie sur 2 dimensions complémentaires, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Un cadre national constitue le socle commun de la formation ce qui garantit sur l'ensemble du territoire l'acquisition standardisée de connaissances et de compétences essentielles à l'exercice de la profession infirmière. Il représente : <ul style="list-style-type: none"> - 86 ECTS sur l'enseignement théorique - 56 ECTS sur l'enseignement clinique soit 56 semaines de stage - Un cadre de consolidation constitue un levier de personnalisation et d'enrichissement du parcours de formation, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, des ressources disponibles au sein de l'IFSI et les opportunités offertes par le territoire. Il représente : <ul style="list-style-type: none"> - 28 ECTS sur l'enseignement théorique avec des UE dite « théorie » et des UE dites « libres » - 10 ECTS sur l'enseignement clinique soit 10 semaines de stage • 1 890 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique 18 unités d'enseignements (UE) répartis dans les 5 domaines de compétences : <ul style="list-style-type: none"> Domaine A - Sciences infirmières et raisonnement clinique <ul style="list-style-type: none"> UE A.1 Fondamentaux des sciences infirmières et raisonnement clinique UE A.2 Législation, déontologie, éthique Domaine B - Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques <ul style="list-style-type: none"> UE B.1 Sciences biomédicales UE B.2 Sciences humaines et sociales UE B.3 Pratiques et interventions infirmières dont FGSU 2 et formation en santé mentale UE B.4 Démarche qualité et gestion des risques Domaine C - Prévention et promotion de la santé <ul style="list-style-type: none"> UE C.1 Santé publique, promotion de la santé et prévention, éducation thérapeutique UE C.2 Santé environnementale et transition écologique UE libre Domaine D - Communication, travail en équipe et leadership <ul style="list-style-type: none"> UE D.1 Savoir-être, communication professionnelle et leadership UE D.2 Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure UE D.3 Formation, développement des compétences et APP UE D.4 Numérique en santé UE libre Domaine E - Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie <ul style="list-style-type: none"> UE E.1 Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes UE E.2 Langue vivante étrangère UE E.3 Méthodes de travail et aide à la réussite UE libre • 2 310 heures d'enseignement clinique : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{re} année : 12 semaines de stage - 2^e année : 26 semaines de stage - 3^e année : 28 semaines de stage 4 typologies de stages obligatoires sur les 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë - Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours - Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale. • 420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie
--	--

Modalités pédagogiques	Méthodes pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • En présentiel et en distanciel (synchrone et asynchrone) Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux pratiques guidés, guidance collective • Simulation en santé • Suivi pédagogique individualisé avec une aide à la réussite durant tout le cursus de formation facilitant la professionnalisation de chaque étudiant
Modalités d'évaluation	Les partiels sont organisés à l'IFSI : <ul style="list-style-type: none"> • Travail écrit individuel et collectif sur table • Évaluation orale individuelle ou collective à partir d'analyses de situations • Évaluation pratique en situation simulée • Évaluation des compétences en stage
Modalités d'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier (DEI)	Le diplôme d'état d'infirmier et le grade licence s'obtiennent par l'obtention de 180 ECTS (crédits européens) correspondant à la validation des 5 domaines de compétences du référentiel métier soit : <ul style="list-style-type: none"> • 114 ECTS pour les unités d'enseignement théorique • 66 ECTS pour la formation clinique en stage Ils sont délivrés par l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN).
Tarifs de la formation	Les tarifs de la formation sont disponibles sur le site internet : www.ifits.fr > Nos formations > Infirmier > Tarifs de la formation
Inscription	Les informations concernant les inscriptions sont disponibles sur le site internet : www.ifits.fr > Nos formations > Infirmier

Débouchés professionnels

Avec le diplôme d'État infirmier, vous pouvez trouver un emploi :

- En hospitalisation publique ou privée
- En secteur libéral
- En secteur extrahospitalier (santé scolaire, protection maternelle et infantile, médecine du travail, armée etc.)

Évolution de carrière

- Infirmier puériculteur
- Infirmier anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier en pratique avancée
- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Directeur des soins

Public en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : referent-handicap@ifits.fr